



JAHRE
ANS
ANNI

2021
**Rapport
annuel**

Chiffres clés

En milliers de CHF	2021	2020
Primes brutes encaissées à risque propre	45 665	44 295
Paiements bruts pour sinistres à risque propre	34 186	33 483
Provisions techniques	168 202	164 766
«Cost Ratio» (taux des frais administratifs)	% 21,5	24,0
«Loss Ratio» (taux de sinistres) ¹⁾	% 82,1	74,6
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	% 103,6	98,6
Performance des titres (selon la valeur du marché)	% 3,7	2,1
Rendement immobilier net (ROI)	% 5,9	5,8
Rendement consolidé (titres / biens immobiliers)	% 4,5	3,2
Ristournes aux membres ¹⁾	2 500	0
Fonds propres ¹⁾	12 754	12 245

¹⁾ Sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale

Sommaire

4	Préambule du Président
5	Commentaire de la direction
6	Organes dirigeants et organisation
7	Gestion du risque
8	Ristournes
10	Situation financière
12	Demande à l'assemblée générale et remarques finales
13	Bilan
14	Compte de résultat
15	Compte des flux de trésorerie
16	Annexe
24	Proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan
25	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

En milliers de CHF	2021	2020
Produit net de l'assurance accidents	8 354	8 201
Produit net des assurances choses	-18	-538
Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	-1 426	-2 597
Produit total des activités d'assurance	6 911	5 067
Provisions (coopérations)	379	379
Total des autres produits	10 074	6 516
Produit total	17 363	11 962
Commissions aux courtiers externes	-1 341	-1 262
Total des autres charges	-13 012	-10 693
Excédent avant écritures de clôture	3 009	7
Ristournes aux membres	-2 500	0
Résultat porté au bilan	509	7

La constance se révèle dans le changement

4

120 ans – une éternité pour certains, une histoire plutôt brève pour d'autres. Pour nous, cet anniversaire mérite d'être célébré. Et il constitue une occasion de regarder en arrière et devant nous.

Le regard en arrière me rappelle notre origine et me fait prendre conscience que nous n'avons fait que rajeunir au cours des 120 dernières années. Ce qui était au départ une organisation d'entraide des maîtres bouchers créée en 1902 dans une situation d'urgence est aujourd'hui une PME agile avec des collaborateurs motivés, des solutions variées et un regard aiguisé sur les besoins des clients de nombreuses branches différentes. Cette agilité me rend fier.

Je suis également très fier que nous ayons, au fil des générations, conservé notre passion entrepreneuriale d'optimiser et d'innover, et que celle-ci nous ait permis de traverser bien des tourbulences. L'ouverture à de nouvelles branches et formes de coopération a permis à mes prédécesseurs et à moi-même de préparer l'entreprise à affronter l'avenir. C'est précisément cette capacité d'innovation qui rend notre entreprise à la fois résolument jeune et constante.

Je vais profiter de cette 102^e année pour clore un chapitre personnel, bien plus court, de l'histoire de notre entreprise. Après 30 ans au conseil d'administration, dont 20 en tant que président du conseil d'administration, je quitterai mes fonctions au sein de l'Assurance des métiers en 2022. Je souhaite bonne chance à mon successeur et j'espère que sa fonction lui permettra, à lui aussi, de se surpasser.

Je tiens beaucoup à remercier tous ceux qui ont contribué à faire de nous ce que nous sommes aujourd'hui. Surtout nos clients et partenaires commerciaux qui croient en nous et apprécient notre engagement. J'adresse également mes plus vifs remerciements à tous nos collaborateurs qui, jour après jour, donnent le meilleur d'eux-mêmes: agents administratifs, cadres, membres de la direction ou du conseil d'administration.

Enfin, je remercie nos précurseurs d'avoir posé les fondements d'une entreprise saine et d'avoir allumé la flamme qui nous anime encore aujourd'hui. Que 120 ans soient longs ou courts, ils sont quoi qu'il en soit très précieux. Comme le philosophe et naturaliste Lucius Annaeus Seneca (Sénèque) l'avait déjà compris il y a deux mille ans: «Nous n'avons pas trop peu de temps, mais nous en perdons beaucoup».



Ueli Gerber
Président du conseil d'administration

Une implication sans faille malgré une situation difficile

5

Les effets tardifs et les conséquences à long terme du Covid-19 s'observent également dans le rapport annuel 2021 de la Coopérative d'assurance des métiers. Si l'impact immédiat de la pandémie s'est atténué par rapport à l'année précédente, ses effets restent nettement perceptibles dans l'évolution du marché des assurances.

Avant d'aborder l'exercice 2021 dans le détail, je tiens à remercier chaleureusement nos collaboratrices et collaborateurs. Malgré le peu de clarifications apportées sur les lois et les procédures, toutes et tous ont fait preuve d'un engagement admirable et ont donné la priorité absolue à leurs tâches professionnelles. La responsabilité personnelle et le dévouement sans faille de chacun et chacune ont renforcé notre forte cohésion. Or, cela ne va pas de soi et mérite par conséquent des remerciements tout particuliers de notre direction. En effet, cette formidable solidarité est indispensable pour nous permettre d'affronter des périodes difficiles telles que la crise actuelle.

Certaines évolutions de 2020 se sont poursuivies de manière plus ou moins marquée durant l'exercice 2021. Les activités de placement ont connu une évolution satisfaisante. Parallèlement, nos tâches et nos obligations liées aux activités d'assurance ont augmenté, tout comme la pression exercée par les législateurs et les autorités de surveillance. La baisse du taux d'intérêt technique continue de se faire sentir dans le résultat annuel. Dans ce contexte, la mise en œuvre opérationnelle de nos décisions stratégiques se reflète dans la situation financière de 2021.

Les assurances de personnes ont poursuivi leur augmentation, notamment parce que nous avons continué à diversifier notre distribution. La question des indemnités journalières collectives de maladie reste pour nous un grand sujet de préoccupation. Les répercussions du

Covid-19 ont à nouveau été observées dans ce domaine d'activité, non seulement au sein de notre entreprise, mais également dans tout le secteur de l'assurance privée suisse. Afin de maintenir la rentabilité de cette activité, nous avons misé l'année dernière également sur une sélection des risques réfléchie, des tarifs modérés et un accompagnement de proximité des personnes concernées.

En 2021, nous avons poursuivi notre transformation numérique et avons utilisé les ressources nécessaires en accord avec nos activités courantes. Les méthodes et instruments numériques permettent d'alléger notre travail au quotidien et de maintenir une grande qualité de service pour nos clients. Les restrictions sanitaires de l'année passée ont une nouvelle fois confirmé la pertinence de notre stratégie numérique. Nous allons donc la poursuivre, mais en gardant toujours à l'esprit les besoins de nos clients, qui désirent des solutions sur mesure et un conseil personnalisé.

Au nom de la direction je remercie nos clients, nos collaborateurs et nos partenaires commerciaux pour leur confiance et leur formidable engagement durant l'année 2021. J'ai la certitude que cela nous permettra de surmonter cette crise et d'être, ensemble, parfaitement préparés à l'avenir.



Daniel Stettler
CEO

Constance depuis 120 ans

L'Assurance des métiers Coopérative (AM) a été fondée en 1902 en tant que groupe d'entraide de la profession de boucher. Aujourd'hui, cette entreprise traditionnelle assure les sociétés suisses des secteurs les plus divers.

6

Structure du capital et de la coopérative

L'AM est une coopérative sans capital social. Le capital minimum existant et les réserves correspondantes ont été accumulés successivement depuis la création de l'entreprise à partir des excédents non distribués. Le capital minimum et les réserves répondent aux exigences réglementaires.

L'AM est une coopérative indépendante au sens du Code des obligations suisse.

Les droits coopératifs sont acquis lors de la souscription de polices d'assurance auprès de l'AM.

Gouvernance d'entreprise

En 2014, economiesuisse a adopté la directive révisée «Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise». Les informations suivantes sont basées sur ces lignes directrices, mais sont adaptées à une petite entreprise non cotée. Ces informations ont été compilées le 31 décembre 2021.

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus tous les ans par l'assemblée générale, avec possibilité de réélection. Sa composition est dans le rapport annuel. Le conseil d'administration est composé de membres non exécutifs qui n'exercent aucune fonction de direction opérationnelle au sein de l'AM. Il siège toujours en comité plénier et ne dispose pas de commissions.

L'organisation et les fonctions du conseil d'administration sont décrites en détail dans les statuts (version du 16 mai 2018, consultable sur www.assurancedesmetiers.ch) ainsi que dans le règlement d'organisation.

Le conseil d'administration a tenu six réunions ordinaires et un atelier de stratégie au cours de l'année sous revue. Le CEO et la direction informent le conseil d'administration des affaires courantes et des événements importants lors de chaque réunion ordinaire.

Par ailleurs, un rapport écrit détaillé est remis en cours au conseil d'administration pour l'informer de la marche des affaires et de la situation financière de l'entreprise.

Direction

Le règlement d'organisation de l'AM prévoit une délégation de la compétence de conduite opérationnelle à la direction. Le comité de direction est présidé par le CEO. Le conseil d'administration est responsable de la nomination et de la révocation du CEO et des membres de la direction. La direction réunit les responsables des départements Ventes, Assurances et Opérations.

La direction se charge des affaires courantes de manière autonome, dans le cadre de la stratégie commerciale édictée par le conseil d'administration, du budget et des objectifs de l'entreprise.

Rémunération des membres des organes dirigeants

Les rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction sont déterminées par le conseil d'administration. Elles se réfèrent aux rémunérations versées dans des entreprises et à des fonctions comparables.

Organe de révision et actuaire

L'organe de révision d'Assurance des métiers est Ernst & Young SA, Zurich. Le conseil d'administration estime qu'Ernst & Young SA exerce ses fonctions de révision de manière totalement indépendante. L'organe de révision est élu chaque année par l'assemblée générale. L'AM est dispensée de l'obligation de désigner un auditeur interne.

La fonction d'actuaire responsable est assurée par Dr. Reto Leibundgut, c-alm AG, Saint-Gall.

Une valeur sûre

Politique et stratégie de gestion des risques

Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une analyse systématique sur la base de laquelle des mesures de gestion des risques sont définies. Leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.

La stratégie de gestion des risques soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et la concrétisation de la politique de gestion des risques. Il s'agit essentiellement des catégories suivantes: risques stratégiques, risques actuariels, risques de placement et risques opérationnels.

Gouvernance et responsabilités

Le conseil d'administration assume la responsabilité suprême en matière d'élaboration du système de gestion des risques et de la conformité à l'échelle du groupe, ainsi que du système de contrôle interne (SCI). Le CEO, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.

Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation. Il a réglementé et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes chargées de cette surveillance. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'analyse des risques stratégiques. En liaison avec la direction, il s'assure que les risques opérationnels sont surveillés de manière appropriée et qu'ils font, si nécessaire, l'objet de rapports. Un aperçu systématique des risques clés et des mesures nécessaires a ainsi été créé pour l'exercice sous revue. Les mesures définies ont été intégrées aux listes des suspens du conseil d'administration et de la direction. L'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.

Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques comprend l'identification, l'évaluation et, à la suite de celles-ci, la surveillance et le contrôle des risques, ainsi que le reporting sur les risques. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés sur la base des modèles du Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Dans le cadre de la gestion qualitative des risques, nous veillons à ce qu'il y ait des processus de gestion des risques appropriés contrôlés de manière centralisée pour toutes les catégories de risques qui appuient l'identification, l'évaluation, le suivi et la production de rapports systématiques.

Rapports

La gestion des risques et de la conformité de l'AM fournit un reporting intégré et actuel sur notre situation de risque. Les principaux rapports incluent le rapport SST, le SCI, l'Évaluation des risques et de la solvabilité (ORSA), le Business Continuity Management (BCM) et le rapport sur la situation financière («Public Disclosure»).

7

À chacun sa part de succès

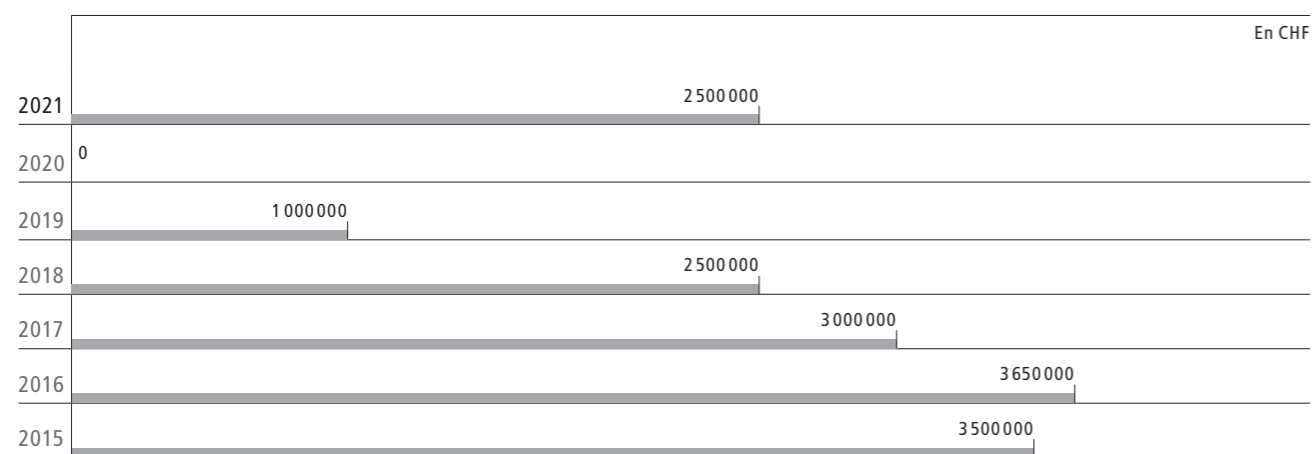
En tant que membre de notre coopérative, vous profitez de la bonne marche des affaires sous la forme de ristournes. Le calcul des montants individuels versés aux membres de la coopérative se fonde sur les trois critères suivants: 1) nombre de polices, 2) volume des primes et 3) éventuelle charge pour sinistres. Cela signifie que nos profits annuels communs et le remboursement sur votre compte dépendent de nos efforts de prévention, de la santé de nos collaborateurs et collaboratrices et, de manière générale, du nombre de sinistres: moins il y a de sinistres, plus les ristournes sont élevées.

Au cours des dernières années, environ CHF 2,3 millions en moyenne ont été reversés à nos membres. Après une année 2020 difficile – au cours de laquelle aucune ristourne n’a pu être versée –, la situation est revenue à la normale et la bonne marche des affaires nous permet de verser de nouveau des ristournes.

Nous vous sommes reconnaissants de nous accorder votre confiance, même dans cette période difficile, et sommes fiers de pouvoir de nouveau accorder des ristournes conséquentes dès cette année.

Ueli Gerber,
Président du conseil d'administration

Ristournes versées depuis 2015



Rapport annuel 2021

JAHRE
ANS
ANNI



Situation financière

Commentaires sur le bilan annuel et le compte de résultat

PRODUIT

Produit de l'activité d'assurance

Le total des primes en compte propre s'élève à KCHF 45 665 (2020: KCHF 44 274) soit une hausse de 3,1%. Les paiements pour sinistres en compte propre sont haussés de 2,1%, soit KCHF 701, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir en tout à KCHF 34 186. En tenant compte de la constitution des provisions techniques nécessaires à hauteur de KCHF 2 966 (2020: KCHF 4 147), l'activité assurance enregistre un produit de KCHF 6 911 (2020: KCHF 5 067).

Assurances accidents

Le secteur d'activité Assurances accidents a enregistré un produit de KCHF 8 354 (2020: KCHF 8 201).

Dans l'assurance accidents légale (LAA), les primes brutes encaissées ont augmenté de 3,0 %, soit KCHF 708. Les paiements pour sinistres en compte propre ont progressé de 4,4 %, soit KCHF 733, par rapport à l'année précédente. La charge des sinistres en compte propre est ainsi passée de 72,5% l'exercice précédent à 73,4%. Au total, KCHF 821 (2020: KCHF 1 768) ont été affectés aux provisions techniques. Les diminutions des provisions techniques par rapport à l'année précédente sont dues à une constitution moindre de provisions pour fluctuations. Le produit de l'assurance-accidents légale (LAA) s'établit à KCHF 5 355 (2020: KCHF 4 454).

Les recettes de primes dans l'assurance accidents de droit privé (accident individuel et complément LAA) ont reculé de 4,5 %, soit KCHF 223, par rapport à l'exercice précédent. Les paiements pour sinistres ont baissé de 7,7%, à savoir de KCHF 137. La charge des sinistres en compte propre a ainsi reculé de 37,0% l'année précédente à 35,7%. Après dissolution de la provision technique de KCHF 53, le produit s'élève à KCHF 2 999 (2020: KCHF 3 747).

Assurances choses

Les assurances choses ont réalisé un produit net négatif de KCHF 18 (2020: -KCHF 538).

En ce qui concerne les assurances choses, les primes brutes encaissées ont reculé au total de KCHF 114, soit 3,5% par rapport à l'exercice précédent.

Les paiements pour sinistres en compte propre ont globalement baissé de 30,7%, soit KCHF 686. La charge pour sinistres a globalement diminué pour s'établir à 56,9% (2020: 77,8%). Cette diminution est principalement due aux sinistres majeurs survenus en 2020.

Des provisions techniques nécessaires ont été constituées pour un montant total de KCHF 1 194 (2020: constitution de KCHF 1 176).

Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie

Avec l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, la Coopérative d'assurance des métiers a réalisé au cours de l'exercice écoulé un produit négatif de KCHF 1 426 (2020: -KCHF 2 597).

En même temps, les primes brutes encaissées ont augmenté de 8,4 %, soit de KCHF 1 020 par rapport à l'exercice précédent. Les paiements de sinistres pour compte propre ont augmenté au total de 6,2%, soit KCHF 791. La charge pour sinistres en compte propre a ainsi baissé et s'établit à 103,2% (2020: 105,3%). En tenant compte de la constitution des provisions techniques nécessaires à hauteur de KCHF 1 004, l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie accuse un produit négatif de KCHF 1 426. Cela représente une amélioration de 45,1%, soit de KCHF 1 171 par rapport à l'exercice précédent.

Coopérations

Les revenus des commissions issues des coopérations s'établissent à KCHF 379, comme l'année précédente.

Autres produits

Les autres produits s'élèvent en tout à KCHF 10 074 (2020: KCHF 6 516).

En ce qui concerne les titres, la Coopérative d'assurance des métiers a réalisé un rendement de 3,69% (2020: 2,12%) sur les valeurs du marché. Les obligations sont inscrites au bilan conformément à la méthode d'amortissement des charges prescrite par la loi. Selon cette méthode, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur nominale (valeur de remboursement) à la date du bilan est répartie en amortissement ou appréciation sur la durée restante. Les obligations ne sont ainsi pas soumises à des fluctuations des cours. Le bénéfice sur les titres s'élève au total à KCHF 7 344 (2020: KCHF 4 069).

Le produit net des biens immobiliers a atteint KCHF 2 467 (2020: KCHF 2 431). Le rendement s'établit à 5,92% (2020: 5,84%).

Produit total

Le produit total pour l'exercice 2021 s'est élevé à KCHF 17 363. L'année précédente, ce montant était de KCHF 11 962.

CHARGES

Courtiers tiers

Les commissions de courtage versées aux courtiers tiers s'élèvent au total à KCHF 1 341 (2020: KCHF 1 262).

Autres charges

Les frais de bouclage et administratifs se sont élevés au total à KCHF 10 325 (2020: KCHF 11 089). Les charges administratives comportent des amortissements sur investissements à hauteur de KCHF 851 (2020: KCHF 896). Les charges de personnel (formation comprise) se sont élevées à KCHF 6 789 (2020: KCHF 7 520). La diminution des frais administratifs s'explique par des frais administratifs plus élevés en 2020 en raison d'une réorganisation. Le taux de charges administratives s'établit à 21,5% (2020: 24,0%). Les autres charges, charges administratives comprises, se sont élevées au total à KCHF 13 012 (2020: KCHF 10 693). Ce montant comprend entre autres des ristournes de KCHF 2 500 qui sont comptabilisées sous réserve de l'acceptation des comptes par l'assemblée générale.

Charges totales

Les charges totales s'élèvent ainsi à KCHF 14 353 (2020: KCHF 11 955).

EXCÉDENT

L'excédent avant bouclage s'élève à KCHF 509 durant l'exercice sous revue (2020: KCHF 7). Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale une attribution aux réserves libres de KCHF 500.

Commentaires sur le bilan

L'augmentation du total du bilan à KCHF 222 748 (KCHF 214 342 l'exercice précédent) est due en particulier à l'augmentation de la valeur des placements de capitaux. Les fonds propres se chiffrent à KCHF 12 754. Le ratio de fonds propres reste donc inchangé, à 5,7%. Les capitaux extérieurs étaient intégralement couverts par les actifs immobilisés (aux valeurs de liquidation/cession). Au total, les provisions techniques représentent KCHF 168 202 (2020: KCHF 164 766).

Le test suisse de solvabilité (SST) atteint au 31 décembre 2020 un taux de 232,5%, donc largement supérieur à 100%. L'entreprise est toujours en mesure de garantir tous les risques calculés (risques d'assurance et risques découlant des placements financiers) avec le capital-risque nécessaire. Le montant théorique des avoirs liés

est en tout temps couvert par des actifs immobilisés correspondants. Toutes les prescriptions édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA ont été satisfaites. Le taux immobilier sur les valeurs vénales/de marché pour l'exercice sous revue représente 37,3% (avec des investissements en placements directs uniquement).

En raison des événements en Ukraine, les marchés financiers ont été ébranlés. Ces événements ne constituent toutefois pas une menace pour la capacité de l'entreprise à poursuivre ses activités.

Demande à l'assemblée générale

Le conseil d'administration propose à la 120e assemblée générale du 1^{er} juin 2022 d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan de CHF 535 421 obtenu après les écritures de clôture proposées et composé du report de l'exercice précédent de CHF 26 031 et du bénéfice de l'exercice 2021 de CHF CHF 509 390.

Affectation aux réserves légales de bénéfices	CHF	0
Affectation aux réserves libres	CHF	500 000
Report à compte nouveau	CHF	35 421

Remarques finales

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué aux résultats réjouissants de l'exercice 2021, en particulier l'ensemble de nos collaborateurs. Nos remerciements vont également aux membres et aux assurés pour leur fidélité et leur coopération partenariale.

Avec nos cordiales salutations

Au nom de la direction Au nom du conseil d'administration

Daniel Stettler, CEO Ueli Gerber, président
 Bruno de Gennaro, vice-président

Bilan au 31 décembre 2021 Actif

En CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Placements			
Biens immobiliers	1	45 453 851	45 558 851
Participations		250 000	1 897 716
Titres à revenus fixes		127 726 447	108 602 935
Prêts à des participations non consolidées	2	505 000	505 000
Actions		27 414 989	32 170 876
Autres placements	3	9 792 366	14 547 562
Liquidités		2 323 529	2 254 373
Immobilisations corporelles	4	5 600 544	5 922 298
Immobilisations corporelles		2 384 019	1 346 963
Créances de l'activité d'assurance / Autres créances	5	612 054	1 090 535
Autres actifs		146 458	167 807
Actifs de régularisation		538 697	276 650
Total des actifs		222 747 954	214 341 566

Bilan au 31 décembre 2021 Passif

En CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Provisions techniques	6	168 201 586	164 766 489
Provisions non techniques	7	3 009 111	3 001 183
Dettes portant intérêts		23 839 500	24 155 500
Engagements résultant d'opérations d'assurances	8	9 250 586	6 820 153
Autres passifs (ristournes aux membres)		2 559 431	60 228
Autres engagements		17 000	166 122
Passifs de régularisation		3 116 674	3 127 215
Total des capitaux étrangers		209 993 888	202 096 890
Capital social (capital minimum prescrit par la LSA)		8 000 000	8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices		4 148 645	4 148 645
Réserve facultative issue des bénéfices		605 421	96 031
Réserves libres		70 000	70 000
Report de bénéfice		26 031	18 938
Bénéfice de l'exercice		509 390	7 093
Total des capitaux propres	9	12 754 066	12 244 676
Total du passif		222 747 954	214 341 566

Compte de résultat 2021

En CHF	Annexe	2021	2020
Primes brutes encaissées		45 558 713	44 293 615
Part réassureurs		-1 462 984	-1 468 798
Primes pour propre compte		44 095 729	42 824 817
Modification des reports de primes pour propre compte		106 050	937
Impôt pour extincteurs et droits de timbre sur les primes		-23 771	-21 942
Primes gagnées pour propre compte		44 178 008	42 803 812
Total revenus techniques d'assurances		44 178 008	42 803 812
Paiements bruts pour sinistres		-34 185 631	-33 482 844
Part réassureurs		-617 975	910 702
Paiements pour sinistres, propre compte		-34 803 606	-32 572 142
Modification des provisions techniques pour propre compte	10	-2 954 561	-4 121 015
Charges pour sinistres, propre compte		-37 758 167	-36 693 157
Frais de conclusion et charges administratives	11	-10 325 342	-11 088 542
Frais de conclusion et charges administratives pour propre compte		-10 325 342	-11 088 542
Autres charges techniques d'assurances pour propre compte	12	-1 456 777	-1 368 187
Total charges des opérations d'assurances		-49 540 286	-49 149 887
Produits des placements	13	13 776 428	13 893 856
Charges des placements	14	-3 922 784	-7 393 504
Résultat des placements		9 853 644	6 500 352
Résultat opérationnel		4 491 366	154 277
Autres produits		378 553	379 111
Autres charges		-2 500 000	0
Produits extraordinaires	15	220 000	15 448
Dépenses extraordinaires	16	-1 650 002	-12
Bénéfice de l'exercice avant impôts		939 918	548 824
Impôts directs		-430 528	-541 731
Bénéfice de l'exercice après impôts		509 390	7 093

14

Compte des flux de trésorerie

En CHF	2021	2020
Bénéfice de l'exercice après impôts	509 390	7 093
Bénéfices(-)/Pertes réalisés sur:		
Titres	-6 979 241	-1 055 450
Plus-values(-)/Amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	361 010	381 913
Titres	-5 083 141	-3 279 689
Biens immobiliers	105 000	105 000
Participations/Prêts	1 650 002	0
Immobilisations incorporelles	490 342	513 867
Augmentation(-)/Diminution de:		
Créances résultant d'opérations d'assurances	478 481	-908 189
Autres créances/Autres actifs	21 349	24 843
Actifs de régularisation	-262 047	67 473
Provisions techniques	3 435 097	3 603 425
Provisions non techniques	7 928	16 789
Engagements résultant d'opérations d'assurances	2 430 433	-1 394 455
Ristournes aux membres	2 499 203	-982 743
Autres engagements	-149 122	-5 951
Passifs de régularisation	-10 541	544 291
Flux de trésorerie résultant des activités commerciales	-495 857	-2 361 782
Achat(-)/Vente de:		
Immobilisations corporelles	-39 256	-333 392
Titres	2 449 953	980 877
Biens immobiliers	0	0
Participations/Prêts	-2 286	-53 715
Immobilisations incorporelles	-1 527 398	-784 104
Flux de trésorerie résultant d'activités d'investissement	881 013	-190 334
Hypothèques/Avances	-316 000	-316 000
Flux de trésorerie résultant d'activités de financement	-316 000	-316 000
Variations des liquidités	69 156	-2 868 116
Elément probant:		
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	2 254 373	5 122 489
État des liquidités au 31 décembre	2 323 529	2 254 373
Évolution des liquidités	69 156	-2 868 116

15

Annexe au 31 décembre 2021

16

Généralités

Lorsqu'ils ne sont pas imposés par la loi, les principes d'évaluation majeurs qui ont été appliqués sont décrits ci-après. Il convient de noter que la possibilité de constitution et dissolution de réserves latentes est exploitée afin d'assurer la pérennité de la prospérité de l'entreprise. La structure du compte de résultat d'exploitation et par conséquent le rapport de situation ont été légèrement ajustés par rapport à l'exercice précédent. Pour cette raison et afin de maintenir la comparabilité des informations, les chiffres de l'année précédente ont été également ajustés en conséquence. L'ajustement n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice précédent.

Biens immobiliers

Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications.

Titres

Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications.

Les autres titres sont évalués à leur cours officiel au jour de clôture du bilan.

Une réserve pour fluctuation (correctif de valeur) est déduite afin de tenir compte des variations de cours. Le cumul des réserves de fluctuation s'élève à CHF 15 046 000 (2020: CHF 13 946 000) et se répartit entre les différentes catégories de placements.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition ou de production, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications. Les valeurs comptables sont vérifiées et corrigées au besoin en présence d'indices d'une éventuelle surévaluation.

Immobilisations incorporelles

Les valeurs incorporelles que nous avons nous-mêmes produites (principalement des logiciels) sont activées et amorties de manière linéaire. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

Entreprise

La Coopérative des Assurances-Bouchers fut fondée en 1902 en tant que coopérative d'assurance; son siège social était situé à l'adresse Sihlquai 255 à 8005 Zurich. Jusqu'au 5 janvier 2020, l'entreprise utilisait l'appellation «Assurance des métiers Suisse».

Personnel à temps plein

En moyenne annuelle, le nombre de personnes employées à plein temps n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent et se situait toujours à 50 dans l'exercice sous revue. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 6 788 777 (2020: CHF 7 520 252).

Participation

L'AM détient une participation de 100% du capital social de CHF 150 000 de la société fairsicherungsberatung domiciliée Holzikofenweg 22, 3007 Berne.

L'AM détient une participation de 100% du capital social de CHF 100 000 de la société MD Broker AG, domiciliée Sihlquai 253, 8005 Zurich.

Opérations de leasing

Le solde résultant d'engagements dans le cadre de leasings assimilables à des contrats d'achat ou d'autres opérations de leasing, lesquels ne sont pas arrivés à terme ou n'ont pas été annulés dans un délai de douze mois à la date du bilan, s'élève à CHF 198 603 (2020: CHF 335 143).

Engagements

Aucun engagement n'existait à l'égard de la caisse de pension au jour de clôture du bilan (2020: absence de dette).

Sûretés/Transfert de propriété à titre de garantie

7 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 1^{er} rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

2 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 2^e rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

1 cédule hypothécaire nominative de CHF 4,3 millions en 3^e rang, datée du 04.06.2013 et imputable au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

1 cédule hypothécaire nominative de CHF 3,6 millions en 2^e rang, datée du 12.12.2012 et imputable au Registre foncier de Zurich-Industrie.

Passifs éventuels

Il n'existe, ni juridiquement ni dans les faits, aucun engagement pour lequel une sortie de fonds est jugée soit improbable soit dont le montant ne peut être estimé de manière fiable.

Produits et charges exceptionnels, uniques ou apériodiques

Des enregistrements exceptionnels conformément aux annexes 15 et 16 ont été effectués en 2021.

Dettes à long terme portant intérêts, dont l'échéance se situe:

À un an: aucune (2020: aucune)

Entre un et cinq ans: hypothèque fixe, CHF 11,6 mio., échéance au 20.02.2023 (2020: 11,6 mio.)

Au bout de cinq ans: hypothèque fixe, CHF 12,2 mio., échéance au 31.10.2028 (2020: hypothèque fixe, CHF 12,6 mio.).

17

Droits de participation pour le personnel et les membres du conseil d'administration

Il n'existe pas de droits spécifiques de participation ou d'options sur de tels droits pour les organes d'administration ou le personnel.

Honoraires de l'organe de révision

Une somme de CHF 77 643 a rémunéré des prestations en matière de révision (2020: CHF 100 000).

Transactions avec des proches

Il n'y a pas eu de transactions avec des proches. Respectivement: toutes les transactions se sont effectuées à des conditions conformes au marché.

Événements majeurs postérieurs à la date du bilan

Au 01.01.2022, la société MD Broker AG sera vendue.

En CHF

	2021	2020
1 Biens immobiliers		
Irisstrasse 9, Zurich	631 000	631 000
Albisstrasse 72-74, Zurich	1 001 000	1 001 000
Bahnhofstrasse 5, Dübendorf	2 764 203	2 764 203
«The Docks», Zurich	20 022 163	20 022 163
Galgenackerstrasse 12, Oensingen	1 324 525	1 324 525
Küfergasse 5 + 7, Lupfig	6 090 000	6 125 000
«Irispark», Zurich	13 620 960	13 690 960
Total des biens immobiliers	45 453 851	45 558 851
2 Prêts à des sociétés non consolidées	2021	2020
fairsicherungsberatung ag	505 000	505 000
Total des prêts à des sociétés non consolidées	505 000	505 000
3 Autres placements de capitaux	2021	2020
Compte courant	4 740 333	2 412 306
Or physique	5 052 033	6 254 100
Managed Futures	0	5 881 156
Total des autres placements de capitaux	9 792 366	14 547 562
4 Immobilisations corporelles	2021	2020
Véhicules/Infrastructure/Matériel informatique	309 220	443 206
«Sihl-Center», Zurich	5 291 324	5 479 092
Total des immobilisations corporelles	5 600 544	5 922 298
5 Créances résultant d'opérations d'assurances	2021	2020
Assurés	227 504	98 435
Participations/Prêts non consolidés	79 083	81 398
Réassurance	292 727	910 702
Sociétés d'assurances	12 740	0
Total des créances résultant d'opérations d'assurances	612 054	1 090 535

18

En CHF

	2021	2020
6 Provisions techniques		
Reports de primes	1 864 468	1 970 518
Assurance accidents privée	2 111 627	2 152 390
Assurance choses	2 322 839	1 557 821
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	8 828 374	7 844 698
Provisions pour fluctuations LCA	3 406 052	2 969 290
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	37 432 546	33 987 370
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	90 450 271	88 720 669
Provisions pour fluctuations LAA	13 822 327	17 724 813
Fonds de compensation du renchérissement	3 327 657	3 809 925
Coûts de traitement des sinistres	4 635 425	4 028 995
Total des provisions techniques	168 201 586	164 766 489
7 Provisions non techniques	2021	2020
Fonds de rénovation des biens immobiliers	2 168 739	2 020 754
Fonds de prévention	461 246	551 238
Fonds à disposition	192 216	204 067
Fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs	186 910	225 124
Total des provisions non techniques	3 009 111	3 001 183
8 Engagements résultant d'opérations d'assurances	2021	2020
Assurés (primes payées d'avance)	9 237 983	6 791 038
Sociétés d'assurances	12 603	29 116
Total des engagements résultant d'opérations d'assurances	9 250 586	6 820 153

19

En CHF

9 État des fonds propres 2021	Situation au 31.12.2021	Bénéfice 2021	Répartition du bénéfice 2020	Situation au 31.12.2020
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	70 000		0	70 000
Report de bénéfice	26 031		7 093	18 938
Bénéfice de l'exercice	509 390	509 390	0	7 093
Total des états des fonds propres	12 754 066	509 390	7 093	12 244 676

9 État des fonds propres 2020	Situation au 31.12.2020	Bénéfice 2020	Répartition du bénéfice 2019	Situation au 31.12.2019
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	70 000		0	70 000
Report de bénéfice	18 938		8 750	10 188
Bénéfice de l'exercice	7 093	7 093	0	8 750
Total des états des fonds propres	12 244 676	7 093	8 750	12 237 583

10 Modification des provisions techniques pour propre compte

	2021	2020
Assurance accidents privée	40 763	1 060 647
Assurance choses	-765 018	-648 380
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	-983 676	-1 616 013
LAA (prestations de courte durée)	-3 445 176	-7 015 876
LAA (prestations de longue durée)	-1 729 602	5 128 827
Provisions pour fluctuations LAA	3 902 486	2 432 893
Provisions pour fluctuations LCA	-436 762	-1 175 541
Coûts de traitement des sinistres	-606 430	936 839
Prélèvement/affectation supplémentaire au fonds de renchérissement	1 068 854	-3 224 411
Total des modifications des provisions techniques pour propre compte	-2 954 561	-4 121 015

En CHF

11 Frais de conclusion et charges administratives	2021	2020
Frais de personnel, y c. formation	-6 788 777	-7 520 252
Honoraires de l'organe de révision	-77 643	-100 000
Amortissements sur immobilisations corporelles	-361 010	-381 913
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-490 342	-513 867
Autres frais de conclusion et de charges administratives	-2 607 570	-2 572 510
Total des frais de conclusion et charges administratives	-10 325 342	-11 088 542

12 Autres charges techniques d'assurances pour propre compte

	2021	2020
MD Broker AG	-528 340	-508 162
fairsicherungsberatung ag	-261 916	-262 223
Autres courtiers externes	-550 770	-491 273
Coûts d'assurance divers	-115 751	-106 529
Total des autres charges techniques d'assurances pour propre compte	-1 456 777	-1 368 187

En CHF

13 Revenus des placements 2021	Revenus courants	Plus-values / Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 872 464	0	0	3 872 464
Titres à revenus fixes	1 232 639	80 918	0	1 313 557
Prêts	12 625	0	0	12 625
Participations	30 000	0	0	30 000
Actions	231 173	6 983 848	1 006 626	8 221 647
Autres placements	0	0	326 135	326 135
Total des revenus des placements	5 378 901	7 064 766	1 332 761	13 776 428

13 Revenus des placements 2020	Revenus courants	Plus-values / Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 819 586	0	0	3 819 586
Titres à revenus fixes	1 338 617	4 492 863	37 951	5 869 431
Prêts	12 961	0	0	12 961
Actions	260 473	2 617 854	0	2 878 327
Autres placements	0	629 292	684 259	1 313 551
Total des revenus des placements	5 431 637	7 740 009	722 210	13 893 856

14 Charges des placements 2021	Charges courantes	Amortissements/ Pertes non réalisées	Pertes réalisées	Total
Biens immobiliers	-1 300 504	-105 000	0	-1 405 504
Titres à revenus fixes	-312 200	-472 415	-83 909	-868 524
Actions	-89 857	-1 298 706	-17 882	-1 406 445
Autres placements	-28 093	-210 504	-3 714	-242 311
Total des charges des placements	-1 730 654	-2 086 625	-105 505	-3 922 784

14 Charges des placements 2020	Charges courantes	Amortissements/ Pertes non réalisées	Pertes réalisées	Total
Biens immobiliers	-1 283 660	-105 000	0	-1 388 660
Titres à revenus fixes	-386 646	-4 145 660	-337 584	-4 869 890
Actions	-43 438	-30 540	-761 960	-835 938
Autres placements	-13 512	-284 121	-1 383	-299 016
Total des charges des placements	-1 727 256	-4 565 320	-1 100 928	-7 393 504

22

En CHF

15 Produits extraordinaires	2021	2020
Dividende spécial MD Broker AG	220 000	15 448
Total des produits extraordinaires	220 000	15 448

16 Charges extraordinaires	2021	2020
Ajustement de valeur fairag	-1 650 002	-12
Total des charges extraordinaires	-1 650 002	-12

23

Proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan au 31 décembre 2021

En CHF

	2021	2020
--	------	------

La 120^e assemblée générale qui se tiendra le 1^{er} juin 2022 aura à disposer du bénéfice au bilan suivant:

Bénéfice disponible

Bénéfice reporté au 1 ^{er} janvier	26 031	18 938
Bénéfice au cours de l'exercice	509 390	7 093
Total à la disposition de l'assemblée générale	535 421	26 031

Le conseil d'administration propose à la 120^e assemblée générale l'emploi suivant du bénéfice au bilan:

Demande du conseil d'administration à l'assemblée générale

Affectation aux réserves légales de bénéfices	0	0
Affectation aux réserves libres	500 000	0
Report à compte nouveau	35 421	26 031
Bénéfice au bilan	535 421	26 031

24

Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

la Coopérative d'assurance des métiers, Zurich

Zurich, le 29 mars 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative d'assurance des métiers comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement et l'annexe (pages 13 à 24) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que l'utilisation de l'excédent de l'actif de l'exploitation est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

 Rolf Bächler
(Qualified
Signature)
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

 Pascal Nikles
(Qualified
Signature)
Expert-réviseur agréé

25

Les associations de nos corps de métiers:



Union Professionnelle
Suisse de la Viande



Association Suisse
des Droguistes



L'association d'optométrie et d'optique



Association
des entreprises suisses de
services de sécurité



chaussuresuisse



L'Association foto



MultimediaTec Swiss



ASMAS Sportfachhandel Schweiz
ASMAS Commerce de sport Suisse

Commerce
de sport Suisse

ASDAVM

Association suisse des
détaillants d'articles de
voyage et de maroquinerie

Coopérative d'assurance des métiers
Sihlquai 255
Case postale
8031 Zurich

T 044 267 61 61

info@assurancedesmetiers.ch
assurancedesmetiers.ch

Simplement sûr. Depuis 1902.

Impressum

Éditeur, concept et illustrations:
Coopérative d'assurance des métiers, Zurich

Co-conception et réalisation: Lundeberg,
Visuelle Kommunikation, Zurich

Text: dietexterin.ch
Texte et relecture: Helen Gysin, Uster

Traduction: Syntax AG, Thalwil

État: 31 décembre 2021
Paraît en français et en allemand

© 2022, Coopérative d'assurance des métiers